

Communiqué de presse
14 avril 2025

Alternance paritaire :
Mohamed KHELIFI devient Président et
Frédéric JENOUDÉ Vice-président
de la Commission paritaire régionale d'Opco EP
en Normandie

Dans le cadre de l'alternance paritaire entre le collège des salariés et le collège des employeurs, principe qui régit la gouvernance d'Opco EP, une nouvelle étape s'opère au sein de la présidence de la CPR.

Mohamed KHELIFI devient Président et Frédéric JENOUDÉ Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Normandie.

À compter du 10 avril, les rôles des binômes de la présidence paritaire d'Opco EP ainsi que ceux des trésoriers et secrétaires, mais aussi des présidences paritaires des Commissions et comités du Conseil d'administration, des Commissions paritaires régionales et des Sections paritaires professionnelles dont une interprofessionnelle s'inverseront. Cette alternance, s'inscrivant dans le calendrier des premières installations réalisées il y a deux ans, vient renforcer la dynamique de transformation amorcée au niveau national et reflète les principes fondamentaux de gouvernance paritaire d'Opco EP.

Mohamed KHELIFI, Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Normandie.



Mohamed KHELIFI (CFDT)

Président de la CPR

Employé depuis 1995 dans l'Eure par un grand Groupe de l'industrie pharmaceutique, Mohamed KHELIFI œuvre à convaincre les employeurs que la formation est l'outil majeur permettant d'atteindre l'excellence au travail pour les salariés. Dans ce cadre, il a représenté la CFTC en Normandie au Conseil d'administration d'AGEFOS PME pendant 10 ans, pour intégrer dès 2019 la CPR d'Opco EP en Normandie. Pendant cette nouvelle alternance paritaire et dans la continuité de son engagement, il souhaite mettre l'accent sur le

développement des formations pour la qualité de vie au travail et favoriser l'employabilité et la reconversion des salariés.

Frédéric JENOUDÉ, Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Normandie.



Frédéric JENOUDÉ (CPME)

Vice-président résident de la CPR

Ingénieur de ENSI de Caen (ISMRA) et titulaire d'un DEA en chimie de matériaux, à la fin de ses études, Frédéric JENOUDÉ a fondé sa société dans le domaine de l'informatique et du développement de pro-logiciel. Il est devenu à partir de 2007 administrateur d'AGEFOS PME Haute-Normandie, avant de devenir en 2010 Président d'AGEFOS PME Normandie. Depuis la création d'Opco EP, Frédéric JENOUDÉ est membre de la CPR d'Opco EP en Normandie. Sa volonté, au cours de cette nouvelle alternance, est de favoriser la transmission du savoir et de donner envie aux salariés de se former pour évoluer.

L'Opco des Entreprises de Proximité s'appuie sur **dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR), couvrant l'ensemble des 306 bassins d'emploi en métropole et en Outre-mer.**

Créées en 2021, ces commissions **jouent un rôle central dans l'adaptation et la mise en œuvre territoriale des priorités** définies par les branches professionnelles et le Conseil d'administration d'Opco EP. Chaque année, elles élaborent des Plans d'Action Régionaux (PAR) permettant de faire émerger une grande diversité de projets locaux.

Placées sous la supervision du Conseil d'administration d'Opco EP, **les CPR assurent plusieurs missions essentielles :**

- **Assurer le relai et la mise en œuvre des politiques emploi/formation des branches représentées par l'Opco EP au niveau local et auprès des partenaires institutionnels ;**
- **Renforcer le rôle des partenaires sociaux territoriaux pour répondre aux enjeux spécifiques de chaque territoire ;**
- **Assurer le suivi des objectifs d'activité**, tant quantitatifs que qualitatifs, tout en garantissant un service de proximité de qualité grâce à la présence d'interlocuteurs identifiables sur l'ensemble du territoire ;
- **Identifier et analyser les besoins en formation et qualification propres aux différents bassins d'emploi ;**
- **Favoriser l'expérimentation et encourager l'innovation à l'échelle régionale ;**

- **Développer des partenariats stratégiques et mobiliser des co-financements pour soutenir les initiatives locales.**

"C'est avec honneur et dans un esprit de continuité que je prends la présidence de la Commission Paritaire Régionale de Normandie. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des membres pour leur engagement constant au cours des deux années passées. Pour les échéances à venir, nous resterons pleinement à l'écoute des besoins exprimés sur le territoire, veillant à une répartition équitable des actions et à l'ouverture d'un dialogue constructif au service des enjeux régionaux."

Mohamed KHELIFI, Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Normandie

"C'est avec fierté et beaucoup d'émotion que je passe aujourd'hui le relais à Mohamed. Ces deux années ont été riches en échanges et en engagement collectif. Ensemble avec la CPR Normandie, et toujours proche des besoins du terrain, nous avons piloté le PAR, soutenu les CFA dans leurs besoins d'équipement et leur transformation numérique, accompagné les entreprises en difficulté via le dispositif ELAN, et renforcé l'apprentissage, véritable levier pour les compétences de demain. Merci à toutes et tous pour cette belle aventure humaine et professionnelle."

Frédéric JENOUDT, Vice-président(e) de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Normandie

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Céline Schwebel

Vice-présidente : Aline Mougenot
Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com
- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr